

Responsabilité

L'entreprise est seule responsable des informations contenues sur son (ou ses) stand(s) virtuel(s).

La CSNAC (Chambre Syndicale Nationale Artisanale de la Coutellerie) ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable envers l'entreprise pour quelque raison que ce soit de tout préjudice indirect quel qu'il soit et notamment de toute perte de données, préjudice commercial, perte de chiffres d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance en relation avec le fonctionnement du stand de l'entreprise sur le salon virtuel de la coutellerie.

Le stand ne sera pas modifiable durant toute la durée du contrat (exceptées les coordonnées), l'entreprise doit en tenir compte lors de la remise du dossier contenant toutes les informations qui apparaîtront sur le web.

La durée du contrat est de 1 an à compter de la date de mise en ligne. L'entreprise ne pourra faire référence à ses clients sur le stand qu'avec leur accord qu'il s'agisse d'entreprises privées ou publiques.

Chaque stand proposera une représentation bilingue Français/Anglais, le logo ou la photo du fabricant si celui-ci le désire.

Dès réception du dossier complet par le Studio AMPLITUDE, il sera traité dans cet ordre :

- Confirmation par Amplitude de la commande par fax ou par E-mail.
- Intégration des textes (si traduction fournie ou si devis de traduction accepté).
- Intégration des photos fournies ou prise de vues si devis accepté.
- Mise en page et mise en ligne du stand.

Envoi d'un fax ou d'un E-mail à l'entreprise pour lui annoncer la mise en ligne de son stand.

La CSNAC s'accorde le droit de résilier le contrat en cas de manquement par l'entreprise à l'une de ses obligations. Cette résiliation interviendra dans les quinze jours après réception d'une mise en demeure envoyée par lettre recommandée si la demande d'avis de réception est restée infructueuse.

Le contrat ne peut être transféré ou cédé à une autre entreprise sans l'autorisation préalable et écrite de la CSNAC.

En cas de différent, tout litige s'élevant à propos de l'exécution du contrat et qui ne pourra être résolu à l'amiable sera soumis à la compétence du Tribunal d'Instance ou du Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand.

Cachet de l'entreprise.

Date et signature du Chef d'entreprise



Création et location de stands dans Le Salon Virtuel de la Coutellerie

La mise en valeur des nouveautés de l'entreprise, de ses dernières créations, des produits et des services qui font sa renommée.

Pourquoi louer un stand ?

- Faire la promotion de vos créations, vos nouveautés, vos produits ou services.
- Inciter l'internaute à découvrir votre entreprise, et l'amener jusqu'à l'annuaire ou directement jusqu'au site Internet de votre entreprise.

Comment réaliser mon stand ?

- Choisissez le produit, la gamme de produits, l'activité que vous souhaitez ainsi "mettre en avant".
- Préparez un texte de présentation ; vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint.
- Version anglaise comprise si textes fournis. Traduisez ce texte ou confiez-nous la traduction (option sur devis).
- Si vous avez déjà des photos, réunissez-les ; elles seront scannées ; dans le cas contraire, faites réaliser vos prises de vues et nous les intégrerons (possibilité de réalisation par Amplitude, demandez un devis).

Qui contacter ?

Pour toute demande de précision, pour "réserver" votre stand :

Anne-Marie JAVELLE, Webmestre du Site - Tél : 04 73 80 04 90

chambre@coutellerie-thiers.com

Devis prise de vues chez votre photographe habituel ou : Amplitude

Joël MOSSAND - 18 rue Camille Joubert - 63300 THIERS - Tél : 04 73 51 34 41

joel.mossand@amplitude-thiers.com

Envoi du dossier : Amplitude - 18 rue Camille Joubert - 63300 THIERS

ou joel.mossand@amplitude-thiers.com pour la version word en pièce jointe.

La location d'un stand ?

- Le coût du stand correspond à la location de votre stand (versions française et anglaise, mise en ligne à la même date) pour une durée d'une année.
- Pendant cette durée vous pouvez demander des modifications minimales (modification des coordonnées de l'entreprise par exemple)
- Vous pouvez renouveler cette location à un tarif préférentiel (40 € H.T.).
- Vous pouvez consulter en ligne la liste des badges des visiteurs du salon virtuel.



